

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télec. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Ali Reguigui
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

12^e année, N° 56, ©décembre 2004

Dans ce numéro :

Bouffer / Boustifaille / Cabassé (être) /
Débiffer / Far (pour farce) / Période des Fêtes,
Temps des Fêtes / Ragoût /
Vaccination, Inoculation, Immunisation

bilingue. Et il le fait toujours sur le ton de l'humour, question de rendre l'apprentissage plus «gouleyant».



BOUFFER

Avec **bouffer** nous entreprenons sur le bon pied notre voyage parmi certains mots qui ont grand cours durant les Fêtes. En effet, le terme signifie le fait de «manger goulûment», phénomène peu rare durant cette période. Mais d'où vient le mot **bouffer**?

Le verbe est formé à partir d'une onomatopée, **buff!**, qui évoque le bruit du relâchement d'air après avoir gonflé les joues. Par extension, le terme a désigné le gonflement des joues sous l'effet d'un excès de nourriture dans la bouche (comme un écureuil qui ramasse ses provisions d'hiver!). De nos jours, le mot signifie simplement le fait de manger. Par extension, l'expression «une **bouffée** d'air» désigne un courant d'air plus ou moins fort, qui imite le jet d'air qui sort de la bouche en dégonflant les joues. Un vêtement **bouffant** évoque la même idée de gonflement par l'intérieur attribuable à une stratégie de couturier et non à l'excès de gras corporel en-dessous.

BOUSTIFAILLE

Vous avez probablement entendu votre grand-mère utiliser le terme **boustifaille** pour parler de la nourriture qu'elle préparait à l'occasion des Fêtes. Mot relativement récent (répertorié en 1819), **boustifaille** est formé à partir de **bouffer**, «manger glougloument». Cette dernière notion est conservée dans **boustifaille** : «une nourri-



ture abondante». À côté de **boustifaille**, la langue populaire a créé le verbe **boustifer**, terme très répandu au Canada. Les Français et les Belges **bouffent**, mais les Canadiens-français **boustifent!**

CABASSÉ (être)

Les lendemains de fêtes produisent souvent un état de déprime physique et psychologique, le fait d'être **cabassé** parce qu'on a trop festoyé la veille. Au Canada-français, on dit aussi **cabossé**.

Le mot **cabossé** tire sa force expressive de son sens propre. **Cabosser** est formé de **ca-** (élément augmentatif) et de **bosser**, c'est-à-dire «faire de nombreuses bosses». Il vient de l'ancien français **caboce**, qui a donné **caboche**, «tête», par analogie de forme, la tête étant perçue comme une bosse sur les épaules d'un être humain. Se faire **cabasser**, **cabosser** et **cabocho**, cela revient à la même chose : recevoir des coups qui produisent des bosses. La langue populaire au Canada-français a aussi élaboré des sens figurés à partir de l'idée de donner l'air d'avoir été frappé sur la tête. Ex. : «Tu es drôlement **cabossé** ce matin, mon Pierre!»



DÉBIFFER

Un lecteur nous demande de commenter un mot que l'on utilisait couramment dans sa famille, au Québec : **débiffer**, au sens «d'être abattu, dérangé par un excès». Ex. : «Le lendemain de Noël, Émile était tout **débiffé**.». Les dictionnaires modernes ne relèvent pas ce terme, mais celui de l'Académie française de 1694 donnait au verbe le sens que nous citons ci-dessous.

◆ ◆ ◆
N.D.L.R. Certains lecteurs se souviendront que le premier numéro du *Langagier* a paru en décembre 1993. Depuis le lancement presque inaperçu de ce bulletin linguistique, *Le Langagier* a pris une ampleur qu'on n'aurait pas pu imaginer au départ. *Le Langagier* est maintenant imprimé à plus de 650 exemplaires et il est envoyé principalement aux membres du personnel francophone et francophile de l'Université Laurentienne, mais aussi à des lecteurs de tous les coins de la province et du Québec. Logé sur le site du Département de français et de traduction, il est à la portée de tous les internautes qui s'intéressent à la langue française. En 2001, *Le Langagier* a reçu une mention d'honneur au prestigieux Prix de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario. Un lien au *Langagier* fait maintenant partie du site de l'ATIO (www.atio.on.ca), dans la section réservée aux ouvrages conseillés aux traducteurs, interprètes et terminologues. Des enseignants des niveaux secondaire et universitaire nous disent utiliser *Le Langagier* comme ressource pédagogique. Enfin, le rédacteur du *Langagier* anime, depuis septembre 2001, une chronique hebdomadaire du *Langagier* sur les ondes de CBN, dans le cadre de l'émission *Au nord des sentiers battus*.

En somme, *Le Langagier* poursuit sur plusieurs fronts sa mission première qui est de répondre aux interrogations des usagers de la langue française, notamment les utilisateurs du français en milieu

Transporté en Nouvelle-France dans les bagages linguistiques de nos ancêtres, le terme a survécu intact, tant dans sa forme que dans son sens. Son usage était répandu dans les campagnes québécoises, principalement dans la région des Cantons de l'Est, mais le mot est peu connu en Ontario français. Le connaissiez-vous?

FAR (pour farce)

On entend encore dans les familles canadiennes-françaises l'expression : «Veux-tu du **far** avec ta dinde?» (prononcé *for*). Et précisons que ce **far** n'est pas cet autre **fort** que le maître de la maison offrait aux hommes descendus au sous-sol sous prétexte de «voir la belle récolte de patates dans le 'cavreau' du propriétaire».

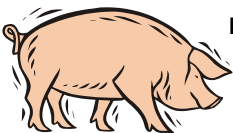
En utilisant le mot **far**, nos mères reprenaient un terme venu directement du Moyen-Âge, abréviation de **farce**. (voir notre numéro 32, déc. 1998). **Far** était très répandu dans le Poitou (La Rochelle) d'où sont partis de nombreux colons de la Nouvelle-France.

PÉRIODE DES FÊTES / TEMPS DES FÊTES

Bien que la tendance soit d'utiliser indifféremment les deux expressions «**période** des Fêtes» et «**temps** des Fêtes», il faut se demander si elles rendent la même idée.

La durée visée, ce sont ces deux ou trois semaines à la fin décembre et au début janvier. Le mot **période** vient du grec *peri* «autour», et *hodos* «voie, chemin», avec le sens de mouvement et de durée. Une **période**, c'est donc un laps de temps plus ou moins long vu dans son déroulement. Par exemple, on dira : «La **période** d'incubation est de neuf mois.»

De son côté, **temps** désigne l'ensemble d'une durée temporelle. Par exemple : «Prenez le **temps** qu'il faudra», c'est-à-dire la somme de minutes, d'heures ou de jours qu'il faudra pour accomplir une tâche. Dans l'expression «le **temps** des Fêtes», on parle donc de cette durée déterminée occupée par les Fêtes de Noël.



RAGOÛT

Parmi les plats typiques du réveillon canadien-français, il y a l'incontournable **ragoût de pattes de cochon**.

Si le terme **ragoût** désigne aujourd'hui un plat de viande, il signifiait une chose assez différente à l'origine. Observons comment est formé le verbe dont il dérive : **ragoûter**. Celui-ci est composé de *re* (élément fréquentatif) et *a-* «direction, vers», et *goûter*, «apprécier le goût d'une chose, d'une personne», «plaire à qqn». Exprimée négativement, cette idée donne : **dégoûter**. «Il me **dégoûte**». Exprimée positivement : «Elle me **ragoûte**!». Cette dernière forme verbale n'est plus utilisée aujourd'hui, mais vous pourriez l'essayer en parlant d'une personne qui vous plaît. Si vous manquez de nerf aux pattes, cependant, contentez-vous de dire que cette personne est «ragoûtante».

Au XVII^e siècle, **ragoût** désignait un mets qui excitait l'appétit (l'équivalent d'un apéritif). Vers la fin de ce siècle, le terme s'est dit d'un plat de viande (ou de poisson) et de légumes. C'est chargé de ce sens élargi que le terme est passé en Nouvelle-France. Le plat réservé au réveillon de la Noël canadienne-française s'est spécialisé en **ragoût de pattes de cochon**, mais le terme désigne aussi d'autres plats semblables : **ragoût** de boulettes, le **ragoût** de bœuf, **ragoût** de volaille. À ce sujet, consultez la bible de tous les gourmands langagiers, le livre de Madame Benoît.

VACCINATION / INOCULATION / IMMUNISATION



Pour passer un Noël en santé, il faut avoir pris les précautions nécessaires et reçu son **vaccin** anti-grippal en octobre. C'est la **vaccination** annuelle contre la grippe. On entend aussi **inoculation** et **immunisation**. Y a-t-il une diffé-

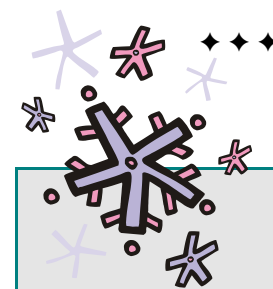
rence entre ces trois termes qui paraissent des synonymes?

Pour comprendre le sens de **vaccination**, il faut considérer la **vache**. Quoi? Qu'est-ce que la vache vient faire dans mon **vaccin**? Remontons au terme dont dérive **vaccination** : la **vaccine**. Ce mot désigne la maladie bovine, la **vaccine**, de l'expression latine *variola vaccina* (la vérole de la **vache**) (Voilà notre **vache**!). Le terme **vaccin** s'est d'abord dit de la substance contenant le virus de la **vaccine**. De nos jours, il désigne toute préparation servant à immuniser une personne contre une maladie.

Mettant à profit notre intuition langagière, nous pouvons observer que dans **inoculation**, l'élément *-oculation* pourrait suggé-

rer un rapport avec *oculaire*, c'est-à-dire un rapport avec l'œil. Nous n'aurions pas complètement tort de le penser puisque, dans le domaine de l'horticulture, l'**inoculation** c'est l'action de greffer le bourgeon (également appelé l'œil) d'une plante sur une autre plante. Le verbe **inoculer** contient donc l'idée de **greffer** quelque chose sur une autre chose. En médecine, **inoculation** a d'abord signifié l'action de transmettre artificiellement la **variole** (la **vaccine**) à une personne saine pour la rendre plus résistante à cette maladie. Puis, par généralisation de sens, l'action de donner des germes à une personne pour l'**immuniser** contre d'autres types de maladies.

Quant au troisième terme, **immunisation**, c'est l'action de rendre un organisme résistant à des agents qui pourraient causer des maladies. Mais avant d'arriver à ce sens médical, le mot a beaucoup voyagé. Il appartient à la grande famille issue du mot souche **immunité**. Ce groupe inclut des termes comme **immunitaire**, **immunologie**, **immunodépresseur**, etc. Le substantif **immunité** vient du latin *immunis*, «dispensé, exempté de charges, d'impôts», Comment arrivons-nous au sens moderne d'**immunisation** contre une maladie? Simplement par l'idée qu'une personne qui a reçu un **vaccin** par **inoculation** est rendue «exempte» d'impôts (pardon)... exempté d'une certaine maladie). Elle est **immunisée**.



*Le langagier
vous souhaite
une
Bonne et Heureuse
Année!*

